

Ecole élémentaire Philippe Foré  
Place de l'hôtel de ville  
31370 Bérat

## **Compte-rendu conseil d'école du 6 novembre 2015**

### **Membres Présents :**

#### *Parents délégués :*

Mesdames Amilhat, Cuyvers, Escouboué, Pasquier, Rey, Schmitt

Monsieur Diez

#### *Enseignants :*

Mesdames Besset, Boudet, Cassé, Dore, Lafond Puyo, Oster, Ruiz, Taulaigo, Vargas, Vaugelade,

Messieurs Codina, Portoles, Ramon

#### *Mairie :*

Madame Lebrun Maire-adjoint chargé des affaires scolaires

ALAE : Mme Gola, directrice

### **Membres Excusés :**

Monsieur Respaud, Inspecteur de l'Éducation Nationale

Monsieur Blanc, Maire de Bérat

Mmes Kohanic, Cieutat, Rudelle, Taillade parents d'élèves

Début de séance : 17 heures 30

Tour de table pour une présentation de chacun.

En préalable : la directrice informe que le contrat de Mme Blanco, aide à la direction, arrive à échéance le 17 novembre.

Nous avons sollicité son renouvellement mais cette demande doit être soumise à l'autorisation de Pôle emploi.

A ce jour, pas de retour.

## **I) Equipe enseignante et effectifs**

### **Présentation de l'équipe**

■ 12 classes et 14 enseignants et un membre du réseau d'aide aux élèves en difficulté : M BERBIS, psychologue scolaire.

Un nouvel enseignant, M Ramon, en ULIS. Changement de dénomination cette année, on ne parle plus de CLIS mais d'ULIS.

Trois nouvelles enseignantes cette année : Mme Vargas à mi-temps et Mme Pouzet en complément, Mme Boudet à 80%.

Mme Saint Aubin complète le temps partiel de Mme Boudet le vendredi puis assure le temps de décharge de la direction les lundis et jeudis.

Situation de la classe de CE2/CM1 : Mme Pouzet a été en congé durant les trois semaines qui ont précédé les vacances puis a pris la décision de démissionner . L'école a communiqué une fois en indiquant que Mme Pouzet serait remplacée tout le long de son absence par Mme Cassé qui assure actuellement la classe. Nous savons depuis peu qu'un remplaçant, M Delor, assurera le remplacement à compter du 10 décembre. Cette information a été communiquée aux familles par le biais du cahier de liaison.

### **Effectifs**

A ce jour 271 élèves, effectif en baisse par rapport à l'année dernière.

CLIS 11 - CP 23 - CP 24 - CE1/CE2 22 - CE1 26 - CE1 26 - CE2 24 - CE2/CM1 22 - CM1 26 - CM1 26 - CM2 21 - CM2 20

**Enseignement des langues** : Plusieurs enseignants de l'école sont habilités pour prendre en charge cet enseignement. Des échanges de service sont en place qui permettent à l'enseignement de l'anglais d'être assuré du CP au CM2 à raison de 1h20 par semaine.

## **II) Résultat des élections des représentants des parents d'élèves**

Les élections ont eu lieu le vendredi 9 octobre.

On note une nette progression du taux de participation de 50% contre 38,24% l'année dernière. Cette hausse du taux de participation s'explique probablement par la modification du matériel de vote plus simple d'utilisation (enveloppes pré-remplies) Les 12 postes à pourvoir ont été pourvus.

## **III) Règlement intérieur 2015 - 2016**

La modification concernant l'usage du téléphone portable a été apportée. Cette année, une nouveauté concernant une mesure possible d'exclusion de 15 jours en cas de difficulté de comportement persistante; cette disposition est en conformité avec le règlement type départemental.

Le règlement sera distribué aux familles après ce conseil d'école.

Voté à l'unanimité.

## **IV) Besoins éducatifs particuliers**

1) Pour répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves 4 grands axes.

– une pathologie chronique, les allergies ou intolérances alimentaires pour lesquelles un PAI ( projet d'accueil individualisé) peut être mis en place. Cette année, 17 élèves bénéficient d'un PAI. Pas de médecin scolaire à ce jour.

– Une situation de handicap. Cela relève de la compétence de la MDPH qui notifie une compensation, par exemple l'accompagnement par AVS. Cela se traduit à l'école, par la mise en place d'un projet personnalisé de scolarisation, PPS.

Dans l'école, 16 élèves bénéficient d'un PPS: 11 élèves scolarisés en ULIS. 10 d'entre eux bénéficient d'inclusions en français, mathématiques, anglais et EPS. A cela s'ajoute 5 élèves qui bénéficient d'un accompagnement par AVS (auxiliaire de vie scolaire).

- Une maîtrise insuffisante de certaines connaissances ou compétences pour laquelle un programme personnalisé de réussite éducative est mis en place et qui prévoit des pratiques pédagogiques différenciées. Ce dispositif est mis en place pour répondre aux besoins d'un élève lorsqu'il apparaît qu'il risque de ne pas maîtriser les compétences du socle commun. Le PPRE est mis en place par l'enseignant et présenté aux parents. Il se décline en fiche-actions qui sont évaluées régulièrement et reconduites si nécessaire. Il se concentre prioritairement sur les mathématiques et le français. A ce jour, 30 élèves bénéficient d'un PPRE.

- des troubles des apprentissages avec la mise en place d'un plan d'accompagnement personnalisé PAP, dispositif mis en place depuis janvier 2015. Quand le PPRE ne suffit pas, que les difficultés sont persistantes et que des troubles ont été diagnostiqués à l'occasion de bilans. La demande peut être faite par la famille et le conseil des maîtres de l'école peut le proposer. Le dossier est transmis au médecin scolaire qui, en fonction des éléments transmis, se prononce sur la demande. Lorsque la mise en place d'un PAP semble légitime, l'équipe pédagogique décide des aménagements à mettre en place.

Actuellement, un dossier de PAP est en cours.

## 2) **APC** : activités pédagogiques complémentaires

Les APC peuvent concerner la difficulté scolaire, l'aide au travail personnel et la mise en place d'actions en lien avec le projet d'école.

Ce dispositif est proposé 2 fois par semaine maximum pour chaque enfant. Ces activités se déroulent le lundi, mardi, jeudi de 12h05 à 12h35. Elles auront lieu durant 24 semaines de l'année et représentent un volume horaire annuel de 36 heures.

L'autorisation des familles est requise. (15 CM2 - 20 CE1 - 23 CM1 - 16 CP - 17 CE2)

En période 1, nous avons pendant trois semaines utilisé ce temps pour effectuer les passations des évaluations CE2. Pendant les deux semaines restantes 58 élèves du CE1, CM1 et CM2 en ont bénéficié.

En période 1 les élèves de CP n'en ont pas bénéficié, le choix ayant été fait de leur laisser un temps d'adaptation suffisant.

Pour la période 2, du 9 novembre au 10 décembre plus de 90 élèves en bénéficieront du CP au CM2.

Le lien se fait aussi avec l'ALAE : les élèves participent aux activités en deuxième partie de récréation et retrouvent leur classe pour manger.

Dans l'école, il y a un psychologue scolaire, M Berbis. Ses missions sont : l'analyse des situations avec les enseignants, la participation à des équipes éducatives, la réalisation

des bilans nécessaires aux orientations, les rencontres avec les familles mais il n'effectue pas de suivi.

## V) Sécurité dans l'école

■ plan vigipirate : au stade VIGILANCE. Nous mettons en place un filtrage à l'entrée de l'école, nous maintenons les portes fermées, nous contrôlons l'accès à l'établissement. Le portillon est tenu fermé à clé avec déclenchement à distance.

L'affichage a été positionné sur le panneau à côté du portillon.

Le 1er exercice incendie a eu lieu le 30 septembre successivement dans les bâtiments principaux puis dans l'annexe. Cela s'est passé sans incident.

- Bâtiment A et B:

→ évacuation vers la cour

→ évacuation vers le parking enseignant

- Annexe : évacuation vers le grand portail de la cour de l'annexe.

Un deuxième exercice d'évacuation lié aux risques incendie doit avoir lieu dans la deuxième partie de l'année. Un exercice PPMS aura lieu au premier trimestre 2016. Des mesures de confinement ou d'évacuation sont établies par rapport aux risques des phénomènes météorologiques essentiellement.

Question des parents: de tels exercices sont ils réalisés sur le temps ALAE. Réponse négative de Madame Gola. Pour Mme Lebrun, il faudra l'envisager.

Question des parents concernant l'équipement de détecteurs de fumée dans les préfabriqués de l'ALAE. Mme Gola pense qu'il n'y en a pas mais informe que les extincteurs sont vérifiés régulièrement et que les animateurs ont été formés à leur manipulation.

## VI) ALAE :

Rappel d'accueil des élèves : 7h-8h50/ 12h-13h50/16h30-19h

11 animateurs dont 3 intégrant le service cette année.

Les activités n'ont pas encore été mises en place en raison de nombreuses absences de personnels à palier. Cela va se faire dans les prochaines semaines.

Activités qui seront proposées:

- square dance proposée par l'association Kalikat
- projet bibliothèque
- danse
- bricolage
- théâtre
- radio dès le mois de décembre
- handball
- formation en arbitrage
- animation sur le thème du gaspillage alimentaire proposée par l'ambassadrice du tri de la Communauté des communes
- hip hop

Projet d'une comédie musicale pour le spectacle du mois de mai 2016.

Question des parents: comment les activités sont-elles présentées aux enfants ?

Mme Gola: chaque activité a été présentée à tous les élèves par l'animateur qui en a la charge.. Une priorité sera accordée à ceux qui ne sont inscrits à aucune activité.

Question des parents: une aide aux devoirs est-elle proposée sur le temps ALAE du soir ?

Réponse de Mme Gola: l'augmentation des effectifs ne le permet pas. Un lieu est prévu au bureau pour que les enfants fassent seuls leurs devoirs. 15 minutes peuvent être dédiés spécifiquement aux devoirs.

L'école informe que la mise en place du CLAS (contrat d'accompagnement à la scolarité) proposé cette année aux élèves de CM1 et CM2. Cela débutera mardi 10 novembre.

## **VI) point sur la coopérative scolaire**

Cette année encore , la mandataire est Mme Taulaigo.

Solde actuel : 5 995 €.

La participation des familles de début d'année s'élèvent à 1182 €.

Une copie de la situation actuelle est transmise aux membres du conseil d'école.

Cf feuillet ci-joint.

## **VIII) Sorties scolaires**

CP

- sortie en forêt le 12 octobre en lien avec les apprentissages en découverte du monde et avec pour projet de réaliser un livre individuel.

- La classe de Mme Dore est allée à la rencontre des GS, dans le cadre de la semaine du goût, pour une dégustation de mets préparés par les GS.

- Le 3 novembre, les deux classes de CP ont assisté à un spectacle proposé par les Jeunesses musicales de France « L'école de petit Robert ».

- en avril 2016, journée à Toulouse prévue pour les deux classes: une demi-journée au musée Saint Raymond pour un atelier d'arts plastiques et une demi-journée course d'orientation en étoile.

—

CE2

- Le 16 octobre, les élèves de CE2 et de l'ULIS ont bénéficié, dans le cadre de la semaine du goût, d'animations proposées par l'association les Petits Débrouillards et financées par la Communauté des Communes.

- La classe de Mme Ruiz a participé à une classe découverte à Tépacap les 6 et 7 novembre 2015

- Visite prévue du musée Bemberg en juin 2016 pour la classe de Mme Ruiz avec une classe de correspondants de CE2 de Rieumes.

CM1

Deux projets de sortie.

- visite de la Cité de l'espace avec participation à un atelier en astronomie. Les 7 élèves de la classe de Mme Vargas participeront à cette sortie organisée par Mme Taulaigo et Mme Lafond Puyo.
- Visite du musée des Augustins et rallye patrimoine ou jeu de piste dans Toulouse.

Les CM2 bénéficieront d'une information sur le thème « Prévention de la maltraitance », information proposée par le Conseil départemental le 19 novembre 2015.

## **IX) Questions diverses**

Question des parents d'élèves concernant le confort thermique dans les classes et notamment des températures élevées dans les classes orientées au sud durant les mois d'été.

La climatisation pourrait-elle être à l'étude.

Mme Lebrun informe le conseil d'école qu'un diagnostic a été fait par le Pays du sud toulousain. Il orienterait vers le remplacement de la chaudière actuelle par une chaudière à granules de bois. Des aides pourraient être allouées pour faciliter cet investissement. La chaudière alimente les locaux de l'école mais également ceux de l'espace jeunes et du Ram.

Concernant la climatisation, la question du coût de fonctionnement doit être envisagée. Au-delà de cette question de la climatisation, souhait que soit étudiée la possibilité d'agir sur les vitres et l'isolation des toits. Mme Lebrun évoque la mise en place d'une commission qui réunirait les parents d'élèves, des enseignants ainsi que des conseillers municipaux avec pour objectif de réfléchir collectivement à cette question du confort thermique.

Communication des parents sur quelques projets:

- bourse aux vêtements
- tombola organisée avec des lots récoltés auprès des commerçants de Bérat
- achats groupés des fournitures scolaires en partenariat avec le Tabac presse de la commune

Communication des dates des deux prochains conseils d'école : **22 mars 2016**

**6 juin 2016**

Pour les parents élus

Pour la Mairie

Pour les enseignants